Lannion, le 09/06/2020

Service Transport et Mobilités - Location de Vélek'tro (vélo à assistance électrique ou VAE)

Les Vélek'tro ont le vent en poupe !

La campagne nationale de communication « Pour se protéger et protéger les autres : le vélo est mon geste barrière » le démontre : le vélo est le mode de déplacement idéal pour le déconfinement et, la pratique du vélo, en tant que telle, est un **geste barrière**.

Elle réduit le risque de contamination, permet de respecter la distanciation physique, d'éviter l'engorgement des villes, renforce le système immunitaire et améliore la qualité de l'air.

C'est dans ce contexte propice à l'usage du vélo que **Lannion-Trégor Communauté met tout en œuvre pour aider ses habitants et ses visiteurs à se déplacer à vélo** en déployant sa flotte qui compte désormais **300 Vélek'tro** dont 100 nouveaux véhicules.

Pour la **pratique « loisir »,** un réseau de **33 points de location** maille toujours le territoire dans les bureaux d'information touristique, les hébergements, les ports du territoire et quelques commerces.

Tarifs d'avril à octobre : 13 € / journée – 61 € / semaine

Pour la **pratique « utilitaire » domicile-travail,** l'agglo met à disposition davantage de Vélek'tro, soit **150 VAE pour les emplois en CDD** (contrat à durée déterminée), **les stages et les formations.**

Tarif toute l'année : 15 € / mois *(maximum 6 mois)*.

Sans oublier le petit dernier de la flotte, **« le Scootélek'tro »** scooter électrique qui permet **d'accéder à un emploi pour un montant de 30 € les 15 jours et 50 € le mois.**

Renseignements, inscriptions & modalités sur :

https://www.lannion-tregor.com/fr/deplacements/les-mobilites-electriques/les-velek-tro.html

Contact service Vélek'tro : velektro@lannion-tregor.com

Infos et actus autour du vélo :

[Rappel]

> Aide à l'acquisition de LTC :

Bénéficiez d'une aide complémentaire de Lannion-Trégor Communauté pour l'achat d'un VAE : Particuliers, majeurs, dont l'impôt sur le revenu de l'année précédant l'acquisition du vélo est nul et justifiant d'un domicile sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté.

Cette subvention peut être complétée par une aide de l'État (selon les mêmes conditions). Elle doit être sollicitée dans un délai de 6 mois suivant la date de facturation du cycle.

[Nouveautés]

> Coups de pouce réparation et remise en selle :

Depuis le 11 mai, vous pouvez bénéficier du programme coup de pouce du Gouvernement pour encourager la pratique du vélo : prise en charge jusqu'à 50 € pour la remise en état d'un vélo au sein du réseau des réparateurs référencés.
Prise en charge d'une séance d'accompagnement à l'usage du vélo au sein du réseau des vélo-écoles référencées.

> Un nouveau topoguide vélo :

L'office de tourisme communautaire a édité une carte vélo avec **16 circuits sur tout le territoire** pour des balades en famille ou entre amis. Chaque circuit indique le degré de difficulté, les points d'intérêt touristique... Il ne reste plus qu'à se remettre en selle et profiter d'un beau terrain de jeu.

Ce topoguide sera en vente dans les Bureaux d'Information Touristique au prix de **3,50 € TTC**.

Plus d'infos :

https://www.bretagne-cotedegranitrose.com/mes-envies/balades-et-randonnees/la-cote-de-granit-rose-en-velektro/

CONTACT PRESSE

Laure ALLEAUME - Service Vélek'tro – 06 71 10 42 09 – laure.alleaume@lannion-tregor.com